



Ecole Elémentaire
Rue de l'Aire
83580 GASSIN

tél : 04 94 56 10 61
fax : 04 94 56 61 19

Procès verbal du Conseil d'école du 27 juin 2022

Durée : La séance débute à 17 h 10

Présents :

Représentantes de la Commune :

Madame Varinot Adjointe chargée des affaires scolaires

Délégué Départemental de l'Education Nationale :

Etat néant

Représentants des parents d'élèves :

CP : M. GONZALEZ Sylvain

CE1 : Mme BONNAUD Stéphanie

CP/CE1 : Mme BARBIER Sarah

CE2/CM1 : Mme JOUVENT Diane

CM1/CM2 : Mme MASSE Cécile

CM2 : Mme SERIEYE Morgane

Enseignants :

Mesdames MULLER, VEDELAGO, LAMBERTS et VAUBOURZEIX

Messieurs PATEJ, GANGUET et BASTIE

Absents excusés:

Madame l'Inspectrice de l'Education Nationale.

Madame le Maire.

Ordre du jour :

1. Bilan de l'année scolaire 2021-2022
2. Prévisions de l'organisation pédagogique 2022-2023
3. Projets 2022-2023
4. Sécurité, Locaux, environnement scolaire
5. Communication école/parents
6. Travaux
7. Questions des parents transmises au directeur avant le jeudi 23 juin 2022

1. Bilan de l'année scolaire 2021-2022

Tous les projets pédagogiques n'ont pas été menés à bien cette année.

Le Directeur remercie la Municipalité d'avoir largement contribué à leurs réalisations, notamment sur le plan pécuniaire.

A. Les projets pédagogiques de classe :

I. Projets réalisés :

- **Activité aquatique :**

La classe de CE1 de Mme LAMBERTS / M. YVED a terminé son cycle natation

Les classes de CP/CE1 de Mme BENARD et de CM1/CM2 de Mme Vedelago n'ont pu faire que quelques séances en raison de la fermeture des piscines. J'ai pris la décision de ne pas relancer l'activité à la réouverture des piscines pour 3 séances.

Je remercie la municipalité pour le financement des bus et de l'activité.

- **Les projets artistiques :**

Nous avons terminé l'année avec les interventions de Juliette CARRION pour tous les élèves de l'école. Nous sommes arrivés au bout du projet chorale d'école et nous avons atteint les objectifs que nous nous étions fixés.

Les élèves se sont produits sur scène le vendredi 17 juin dans la cour de l'école, ce qui n'était plus arrivé depuis 2 ans maintenant.

Nous remercions les services techniques et la mairie de Gassin pour le prêt et la livraison de tout le matériel ainsi qu'Aimé Garnier pour la sonorisation le soir de l'évènement.

- **Défis mathématiques :**

Les élèves des classes de CP et CE1 ont participé au concours KOALA (mathématiques) le jeudi 17 mars, pendant que les élèves de la classe de ce2, Cm1 et cm2 ont participé au concours KANGOUROU le même jour.

- **Classes transplantées :**

Les élèves des classes de Mme Muller (ce2/cm1), Mme Vedelago (cm1/cm2) et M. BASTIE (cm2) ont effectué une semaine de classe transplantée à la montagne à Saint-Jean-Saint-Nicolas dans le 05 du dimanche 6 mars 2022 au vendredi 11 mars 2022. Les élèves et les enseignantes se joignent à moi pour remercier les élus du Conseil Municipal de Gassin qui ont participé au financement du projet et sans qui cela n'aurait pas été possible.

La semaine s'est très bien déroulée et nous avons été très bien accueillis, comme à chaque fois, par Marc et Laurence PILLON qui gèrent le centre de la Pusterle.

Je tenais à rappeler l'investissement et le professionnalisme des enseignants qui emmènent leurs élèves en classe transplantée, encore plus dans cette période Covid. La classe transplantée n'est pas une semaine de vacances, il y a un travail de préparation conséquent afin de pouvoir partir et une semaine sans relâche sur place.

Nous sommes en train de préparer un diaporama par l'intermédiaire de Mme Vedelago qui est chargée du dossier, pour effectuer un retour auprès des parents des 3 classes.

- **Liaison collège :**

-les élèves de CM2 se sont rendus au collège de GASSIN le jeudi 31 mars 2022 afin de se familiariser avec l'environnement qui sera le leur l'an prochain.

-nous avons effectués plusieurs matchs de calcul sur Go maths contre les élèves de 6^{ème} de M. Puigredo

-M.BASTIE s'est rendu à la commission d'harmonisation qui marque le passage des élèves de cm2 en 6^{ème} lundi 20 juin 2022.

- **Cérémonie de passage en 6ème :**

Les élèves de cm2 qui quitteront les écoles de Gassin après 8 années passées (pour certains) dans les écoles du village ont été reçus dans la salle du conseil Municipal par Mme le Maire et Mme Varinot (adjoite aux affaires scolaires) accompagnées de M.Labadie et Mme Misiura le vendredi 17 juin au matin pour une cérémonie de passage émouvante.

- **Permis piéton :**

Les élèves de Ce2 de Mme Muller ainsi que les élèves de CM2 (rattrapage Covid) ont passé le permis piéton le jeudi 7 avril en lien avec la Gendarmerie de Saint-Tropez.

- **Activité voile :**

La classe de CM2 de M.BASTIE a effectué son cycle de voile, à l'école de voile de « La Moune » du 2 au 21 juin pour 12 séances.

Je remercie la municipalité pour le financement des bus et de l'activité et M.Le Corre pour son investissement permanent auprès des élèves pour leur faire apprécier cette activité dans ce cadre fabuleux.

Les élèves ont réussi à naviguer seul sur les bateaux, que de progrès !

- **Permis internet :**

Les élèves de cm2 n'ont pas pu être sensibilisés par M.BASTIE sur les dangers des usages d'internet. Je me rapprocherai durant l'été des services compétents pour prévoir l'intervention auprès des élèves de cm2 l'an prochain.

- **Liaison GS/CP :**

-Echanges entre enseignants sur les évaluations CP, récupération du cahier de culture de la maternelle pour le poursuivre à l'école élémentaire.

-Les élèves de GS sont venus visiter l'école les lundis 16 et 23 mai accompagnés de leurs enseignantes respectives.

-les parents des futurs CP sont en train d'être reçus individuellement par M.BASTIE les lundis 13, 20 et 27 juin 2022

2. Prévisions de l'organisation pédagogique 2022-2023:

Le Directeur informe que l'école comptera toujours six classes à la rentrée 2022. Une liste de fourniture standard est en ligne sur le site de la mairie.

Comme l'an dernier, afin de respecter les mesures de sécurité données par l'académie, les parents ne pourront pas entrer dans l'enceinte de l'école pour accompagner leur enfant.

La note de rentrée du Ministère n'est pas encore sortie et nous attendrons les consignes d'ordre sanitaire pour nous prononcer sur la rentrée de septembre.

L'équipe enseignante sera modifiée l'an prochain, avec les départs de Mme Vaubourzeix, Mme Vedelago et M.Ganguet que nous remercions pour le travail effectué pendant cette année passée à Gassin et à qui nous souhaitons une bonne continuation.

Nous attendons l'enseignant qui remplacera pour le poste de TS (1/3 de M.BASTIE).

- Les élèves de l'école se répartissent ainsi par niveau à ce jour, la période de vacances scolaires pouvant nous amener des inscriptions.

Moyenne de **23.3 élèves/classe**

niveaux	nb d'élèves
CP	39
CE1	26
CE2	32
CM1	20
CM2	23
TOTAL	140

- L'organisation pédagogique des classes pour l'année scolaire 2022-2023 est une prévision à ce jour:

Niveaux	Nb d'élèves	Enseignant
CP	20	M. Patej
CP	19	Mme Muller
CE1	26	Mme Lamberts
CE2	27	Mme Blay
CE2/CM1	25 (5+20)	
CM2	23	M. Bastie
TOTAL	140	

L'équipe enseignante, en conseil des maîtres, a pris cette décision de manière à pouvoir alléger les deux classes de CP et accueillir dans n'importe quel niveau en cas d'arrivée durant l'été ou l'année scolaire.

Je rappelle que le choix de répartition des élèves dans les classes relève exclusivement du conseil des maîtres.

Par ailleurs, la répartition et la composition des classes peuvent encore varier au cours de l'été en fonction d'arrivées ou de départs d'élèves. Elle est, à ce jour, provisoire et non définitive. Les listes de classe seront annoncées le jour de la rentrée afin d'éviter les déconvenues et dérangements occasionnés l'an passé lors des congés d'été.

3. Projets année scolaire :2022-2023

Tous les projets envisagés pour l'année scolaire 2022-2023 sont sous réserve de l'évolution des conditions sanitaires et des mesures qui seront prises d'ici la rentrée de septembre et sous réserve d'acceptation.

- **Les projets artistiques et culturels :**

- Une demande a été faite à l'Inspection pour une intervention musique pour les élèves de cm2 sur le jazz en rapport avec les rencontres musicales 2023 au Carré Gaumont

- Une demande a été faite à l'Inspection pour une intervention musique pour les élèves de Cp et de ce1 sur le chant choral.

- Des demandes pour des sorties théâtre au Carré Gaumont de Sainte-Maxime seront faites par certaines classes, si les représentations présentées nous intéressent et entrent dans le projet d'école et les projets de classe.

- **Les projets EPS :**

-2 classes feront une demande pour la natation à partir de janvier sur le créneau du mardi après-midi (dans l'attente d'acceptation).

Les ce1 de Mme Lamberts à partir de janvier puis les ce2/cm1 sur la fin d'année.

-Un projet escalade sera en principe mis en place (à confirmer sur la classe de cm2).

-Nous espérons que la classe de Cm2 renouvellera la pratique de l'activité voile au mois de juin prochain (à l'école de Voile de la Moune).

-Un projet pétanque dans le cadre de la liaison école/collège sera mis en place avec la classe de cm2

- **Permis piéton :**

Il sera reconduit l'an prochain pour les élèves de ce2 de l'école

- **Permis vélo :**

La mise en place du permis vélo pour les élèves de cm1 est à l'étude avec les services de la gendarmerie (il était mis en place il y a plusieurs années et l'expérience a été menée cette année à Saint-Tropez).

- **Permis internet :**

La demande d'intervention des gendarmes pour les cm2 sur le permis internet sera renouvelée avec les services compétents durant l'été.

- **Classes transplantées :**

A ce jour, il n'y aura pas de classes transplantées l'an prochain.

L'équipe enseignante de l'école maternelle souhaite tenter l'expérience avec les élèves de GS notamment, nous souhaitons donc leur laisser le budget mairie prévu à cet effet.

Une liste de bus pour le prévisionnel de l'année 2022/2023 sera transmise à la Municipalité par mail.

4. Sécurité, Locaux, Environnement scolaire :

Le Directeur rappelle que dans le cadre du DUER, le registre « danger grave et imminent » est à la disposition des personnes autorisées à pénétrer dans l'école, quelles que soient leurs fonctions. Le dernier exercice d'évacuation incendie a été effectué le 28 mars 2022.

Les exercices du PPMS ont été réalisés cette année et ils ont permis de valider notre PPMS contre les différents risques (nuage toxique et feu de forêt).

L'exercice du PPMS volet Attentat n'a pas pu être réalisé à l'heure actuelle mais il sera mis en place dès le mois de septembre 2022.

5. Communication école/parents :

Le Directeur tient à rappeler certains points importants au niveau de la communication entre les familles et l'école.

En effet, après avoir vécu une période compliquée lors du confinement de mars 2020, nous avons paré au plus pressé et pris la décision de créer des groupes de communication avec nos numéros de téléphone personnels et d'échanger par mail avec nos boîtes professionnelles. Ces moyens de

communication se sont avérés très efficaces durant cette période.

Maintenant que nous ne sommes plus en confinement, les numéros de téléphones personnels des enseignants (whatsapp compris) n'ont plus à être utilisés pour signaler des absences, demander des rendez-vous....

Vous pouvez joindre l'école par téléphone au 04 94 56 10 61 durant les heures d'ouverture même si comme indiqué par mail il ne fonctionne pas pour l'instant ou par mail ecole.0830512f@ac-nice.fr, sinon nous vous demandons d'utiliser le cahier de liaison de votre enfant qui va être amené à disparaître.

Nous devrions prendre le pli de la Maternelle afin d'assurer une continuité du suivi avec l'application éducartable ce qui facilitera grandement les échanges parents/enseignants/directeur. Vous pourrez alors l'utiliser à bon escient afin d'échanger avec l'enseignant(e).

6. Travaux :

Une liste de travaux sera remise aux services techniques.

Les enseignants de l'école remercient la municipalité pour tout ce qui a été réalisé durant cette année scolaire.

7. Questions diverses :

-Présentation rapide de l'évaluation d'école rentrée 2022 afin de préparer l'ensemble des partenaires à ce moment important de l'année scolaire 2022/2023

Le directeur remercie la Municipalité et ses employés pour leur efficacité et leur disponibilité en ce qui concerne l'école.

La parole est laissée aux différents membres du conseil :

Questions des parents :

- Retour photos classe de neige :

Un retour avec un diaporama est prévu d'ici peu avec les trois classes en même temps.

- Fête de fin d'année et tombola: Organisation gâteaux, boissons, vaisselle jetable ... ?

Le Directeur remercie les parents qui se sont portés volontaires pour l'organisation de cet évènement cette année en espérant que l'engouement sera le même l'an prochain.

-Fête des pères et fête des mères ? quid de ce que vont faire les écoles l'an prochain ?

Cette année l'école maternelle avait pris l'option de la fête des gens que l'on aime et l'école élémentaire de la fête des pères et des mères. Nous allons devoir lier l'organisation sur les deux écoles pour la rentrée 2022. L'équipe enseignante échangera avec l'équipe de la maternelle pour trouver un accord commun.

Avant de terminer ce conseil d'école, l'équipe enseignante se joint à moi, pour remercier Mme Masse parent d'élèves élue qui n'aura plus d'enfant à l'école élémentaire l'an prochain, pour son investissement au sein de l'école durant toutes ces années.

Nous souhaitons aussi une bonne continuation à nos élèves qui partiront en 6^{ème} l'an prochain.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à : 19h30.

Le secrétaire : Mme MULLER

Le président : M. BASTIE

